



PREAVIS MUNICIPAL No 26-01

Sainte-Croix, le 2 février 2026
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Demande de crédit pour l'assainissement des hameaux de Vers Chez Jaccard, Vers Chez la Besse et du Chalet du Rocher.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la demande de crédit pour l'assainissement des hameaux de Vers Chez Jaccard, Vers Chez la Besse et du Chalet du Rocher.

II. Situation et contexte

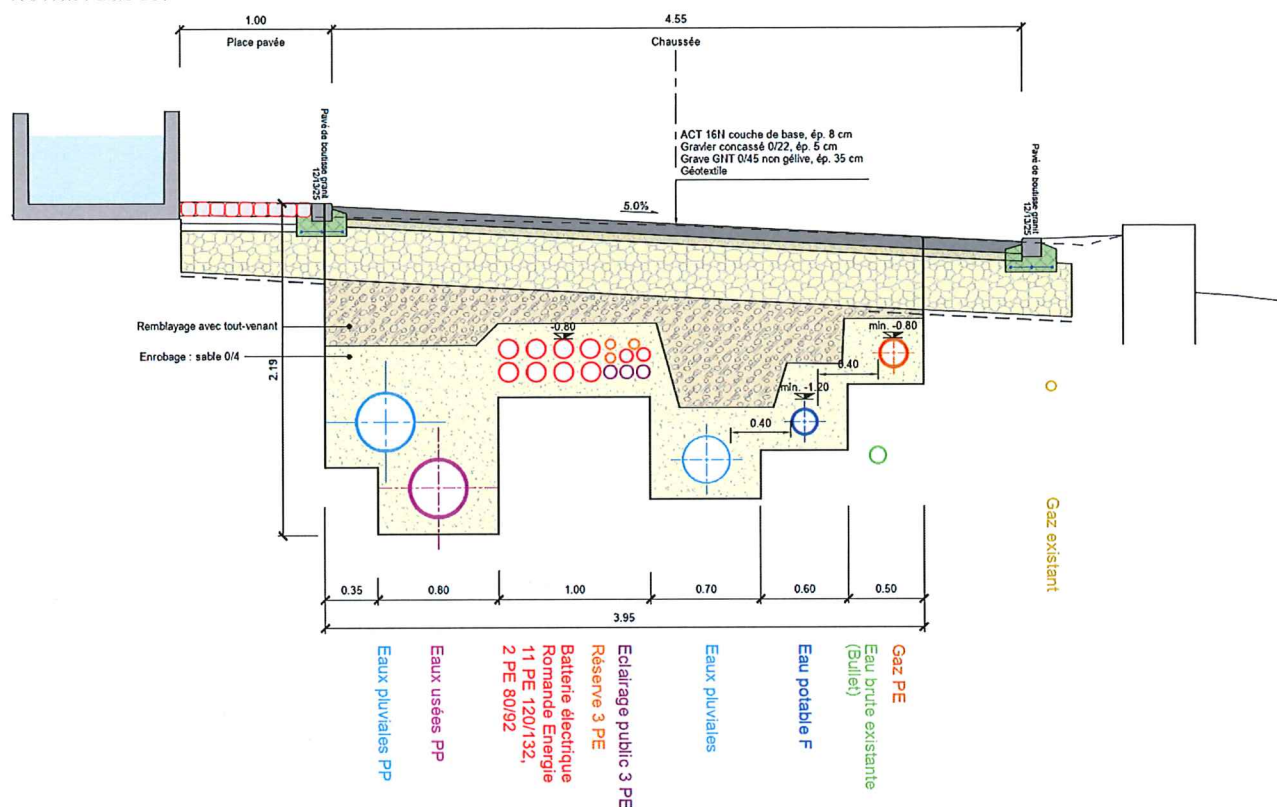
L'alimentation en eau de ces hameaux Sainte-Crix est actuellement assurée par la commune de Bullet à travers sa conduite d'adduction d'eau source. Tout d'abord, la pression de ce réseau, très faible, ne répond pas aux normes de défense incendie. De plus, l'alimentation des habitations, prise en direct sur la conduite de la source Bullatonnes avant traitement, ne correspond plus aux exigences légales de qualité sur l'eau potable. La mise aux normes de ce réseau d'adduction/distribution est donc devenue une priorité pour la Commune de Sainte-Croix.

Le projet consiste à créer un nouveau réseau d'eau potable mais également au renouvellement des autres réseaux communaux existants tels l'éclairage public, l'évacuation des eaux claires et usées et le réseau de gaz.

D'autres services appartenant à la Commune de Bullet, Romande Energie et Swisscom intégreront la fouille.

La grande complexité du projet réside dans le phasage et l'organisation du chantier, au fait de la réalisation des travaux dans ces rues étroites tout en conservant la continuité des divers services déjà présents.

L'exemple de coupe type ci-dessous permet de constater que les nouvelles infrastructures sont nombreuses.



III. Descriptif des infrastructures

Eau potable

La conduite de distribution/adduction existante est composée d'un tronçon d'une longueur de 750 mètres d'acier DN100 datant d'avant 1950. Cette conduite alimente une quarantaine de bien-fonds.

Le nouveau réseau de distribution est projeté en fonte ductile avec une garniture intérieure en mortier de ciment et un revêtement extérieur zinc-aluminium, sur une longueur totale de 1200 mètres dont 450 mètres en DN150 et 750 mètres en DN125.

Ce nouveau réseau sera alimenté par la zone bleu, plan de charge du réservoir de la Charmille, augmentant ainsi la pression de ce réseau, actuellement très faible.

La défense incendie est assurée par trois bornes hydrantes datant des années 50. Deux d'entre elles ne délivrent que 0.5 bars de pression et ce dans un périmètre très restreint. Le projet prévoit une répartition sur l'entier des secteurs de huit nouvelles bornes hydrantes répondant aux critères de l'ECA.

Gaz

Le réseau existant est composé de 800 mètres d'acier de divers diamètres datant en partie de 1930. Il participe à l'alimentation du réseau basse pression de Sainte-Croix en sortie du poste de détente « le Gazomètre ».

Les conduites communales projetées, d'une longueur totale de 750 mètres, seront en PE d'un diamètre allant de 63 à 200 en fonction de leur importance d'alimentation.

Assainissement

Les réseaux de récolte des eaux claires et d'eaux usées actuels seront remplacés par des réseaux en PP de diamètres appropriés. Afin de garantir une collecte des eaux de route, l'infrastructure d'eau claire sera agrandie et de nouvelles grilles de route seront posées.

Eclairage public

Il est prévu dans le projet de le remplacer et de le développer dans les zones actuellement non éclairées. Les nouveaux candélabres utiliseront la technologie LED, moins gourmande en énergie électrique. La commande et la distribution électrique seront remplacées.

Autres services

La Commune de Bullet remplacera sa conduite d'eau de source présente dans l'emprise du chantier. La nouvelle conduite sera en fonte DN100 pour un total de 620 mètres.

Le réseau électrique actuel de Romande Energie sera intégralement rénové, permettant la mise en souterrain des tronçons actuellement encore en aériens.

Swisscom participera de manière ponctuelle au chantier.

La mutualisation des travaux permettra aux différents partenaires de rationaliser les coûts.

Afin de simplifier l'interaction des différents intervenants en fouille, les Services Industriels (SI) poseront la nouvelle conduite d'adduction de Bullet.

Les travaux seront divisés en plusieurs étapes réparties sur deux ans.



IV. Détail financier

Détails des coûts

Les travaux de génie civil pour la fouille principale et la pose des divers réseaux enterrés, hormis l'eau potable et le gaz, sont évalués sur la base des soumissions rentrées suite à l'appel d'offres ouvert. Les travaux relatifs à la pose des conduites d'eau et de gaz seront réalisés par les Services Industriels communaux.

Génie civil		
Fouilles, terrassements, assainissement et chaussées	CHF	1'850'000.00
Eau potable		
Appareillage, conduites en fonte et bornes hydrantes	CHF	390'000.00
Gaz		
Appareillage et conduites en PE	CHF	155'000.00
Eclairage public		
Candélabres, câblage et armoires de comptage	CHF	95'000.00
Adduction des sources de Bullet		
Appareillage et conduites en fonte	CHF	125'000.00
Ingénierie		
Projet d'exécution et suivi de chantier	CHF	160'000.00
Géomètre		
Relevés existant et matérialisation après travaux	CHF	25'000.00
Total TTC	CHF	<u>2'800'000.00</u>

Ce montant comprend la totalité des travaux hors Romande Energie. Une répartition sera mise en place sur la partie génie civil avec les autres partenaires concernés. Les travaux (pose et fourniture) réalisés par les Services Industriels de la commune de Sainte-Croix pour la commune de Bullet lui seront facturés en fin de chantier.

Subventions

L'ECA subventionne les améliorations apportées aux installations de lutte contre l'incendie. Ces subventions seront versées à l'issue des travaux, sur la base du décompte final et des preuves de paiement. Conformément au droit en vigueur, la demande de crédit porte dès lors sur le montant total, sans déduction des subventions potentielles.

Financement selon les normes MCH2

Selon les principes MCH2, la comptabilisation des factures de ce préavis passe par le compte des investissements – 71001.5032 qui sera porté à la fin de l'exercice sur le compte au bilan 1407.26.01 le temps des travaux. Dès le début de l'amortissement, ce préavis portera le compte 1403.26.01 au bilan. La durée d'amortissement respectera la réglementation de MCH2, soit sur une durée de 10 ans pour l'éclairage public et 40 ans pour les autres travaux, dès la 1^{ère} année d'utilisation.

L'influence sur le budget de l'investissement de Chf 2'800'000.-- sera de l'ordre de Chf 127'500.-- la première année en tenant compte des intérêts 2.0 %, de l'amortissement de l'emprunt et d'une refacturation de Chf 125'000.-- à Bullet. Réparti sur la durée totale d'amortissement, le coût annuel représente Chf 104'890.- avec une annuité constante, soit Chf 3'878'200.-- après jusqu'à la fin des amortissements.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'accorder** le crédit nécessaire total de Chf 2'800'000 TTC afin de réaliser les travaux. Le compte d'investissement 71001.5032 est ouvert à cet effet ;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours ;
- **de comptabiliser** la participation de l'ECA par le compte d'investissement 71001.6314.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Y. PAHUD



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Délégué municipal : M. Lionel-Numa Pesenti